

Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon

Compte-rendu du Conseil de Communauté Du vendredi 5 juillet 2019 à 14h30 à DAUPHIN

Le Maire de Dauphin accueille les délégués de la Communauté.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour.

L'assemblée autorise le président à rendre exécutoire une délibération votée au précédent conseil communautaire concernant un emprunt à la Caisse des dépôts et consignation pour la réhabilitation de 5 logements sociaux à Villemus.

1 – CRECHE DE VOLX et MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES DE ST MAIME

La Communauté a été saisie par le maire de St Maime laquelle conteste l'exercice de la compétence petite enfance par notre groupement.

Bien qu'il soit en mesure de faire la démonstration du contraire, le président suggère de laisser l'initiative à la commune concernée d'assurer cette compétence sous réserve du contrôle de légalité.

Il appartient au maire de contractualiser avec la commune de Volx ou encore d'assurer le financement sollicité par la Maison des Assistantes Maternelles (M.A.M) et son contrôle.

2 – CONSTRUCTION D'UN PLANETARIUM

A. Convention avec le département

L'assemblée autorise la signature de la convention de mise à disposition du terrain pour la construction du planétarium avec le département à la majorité avec 24 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.

B. Commission d'appels d'offres

L'assemblée désigne la liste proposée pour la commission d'appel d'offres concernant la construction du planétarium à la majorité avec 25 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions

3 – ACQUISITION DE COLONNES SEMI-ENTERREES ET ENTERREES – Commission d'appel d'offres.

L'assemblée désigne la liste proposée pour la commission d'appel d'offres concernant l'acquisition des colonnes à la majorité avec 27 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions :

4 – DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

A. Déchèterie de BANON

L'assemblée autorise à la majorité avec 24 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions le président à présenter des demandes de financements pour la construction de la déchèterie au titre de la DETR 2020 et 2021

B. Construction d'un planétarium

L'assemblée autorise, à la majorité avec 22 voix pour, 3 voix contre et 6 abstentions, le président à présenter la demande de DETR ou DSIL 2020 pour la construction du planétarium

C. Extension du Réseau Local Inter Communal (RLIC)

L'assemblée autorise le président à présenter une demande de financement à la majorité avec 29 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention pour l'extension du RLIC au titre de la DETR 2020.

5 – DEMANDES DE FINANCEMENTS EUROPE ET AUTRES

A – Commerce et logements de VACHERES

L'assemblée autorise le Président à présenter une demande de financement à la majorité avec 29 voix pour et 2 voix contre au titre du FEADER

B – Extension du Réseau Local Inter communal

L'assemblée autorise à la majorité avec 29 voix pour, 1 voix contre et 1 abstentions le président à présenter une demande de financement au titre du FEADER pour l'extension du RLIC

C – Acquisition d'un logiciel pour la taxe de séjour

L'assemblée autorise à la majorité avec 29 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention le président à déposer une demande de financement auprès du département pour cette opération

D – Appel à projet CITEO

L'assemblée autorise à la majorité avec 30 voix pour et 1 voix contre le président à déposer une demande de financement auprès de CITEO dans le cadre de l'appel à projet 2019 pour l'acquisition et l'installation de colonnes emballage et papier.

6 –CONFISERIE LEBLANC – Rectification du loyer

L'assemblée fixe à la majorité avec 23 voix pour et 8 voix contre le loyer de la confiserie Leblanc.

7 –FONDS DE CONCOURS

L'assemblée autorise à la majorité avec 28 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions le versement d'un fonds de concours à la commune de l'Hospitalet.

8 –COMMERCE ET LOGEMENT A VACHERES – Contrat de location

L'assemblée autorise à la majorité avec 29 voix pour et 2 contres la signature des deux contrats de location pour le commerce et le logement.

9 –CONTRAT REGIONAL D'EQUILIBRE TERRITORIAL - Convention

L'assemblée autorise à la majorité avec 26 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions la signature de la convention avec la région.

10 –POIDS PUBLIC DES GRANONS A REILLANNE

L'assemblée adopte à la majorité avec 30 voix pour et 1 voix contre les tarifs du poids public des Granons à Reillanne.

11 –SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RIVIERE DU CALAVON COULON

L'assemblée est favorable à la majorité avec 27 voix pour et 4 contres pour se retirer de ce syndicat.

12 –FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL

L'assemblée décide à la majorité avec 27 voix pour et 4 voix contre que la communauté prenne en charge le FPIC au lieu et place des communes.

13 –DAUPHIN - Convention

L'assemblée autorise à la majorité avec 30 voix pour et 1 contre la signature de la convention avec la commune de Dauphin pour la mise à disposition d'un employé et le remboursement des salaires 2018.

14 –ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

L'assemblée adopte à la majorité avec 28 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention une délibération sur la stratégie économique du territoire.

15 – CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE 2019-2020

L'assemblée autorise à la majorité avec 30 voix pour et 1 voix contre la signature de la convention de solidarité territoriale avec le département.

16 – MOTION CONTRE LA FERMETURE DES CENTRES DE SFINANCES PUBLIQUES

Le Président informe l'assemblée que la réduction des effectifs oblige à la fermeture de certaines trésoreries dans notre département et demande qu'en préambule de la motion soit rajouté : « s'oppose en général à la réduction des effectifs dans le département et en particulier à la D.G.F.I.P. »

L'assemblée adopte à l'unanimité la motion contre la fermeture des services publics et plus particulièrement des DGFIP.

Séance close à 16h45.

Mane, le 12 juillet 2019

Le Président de la Communauté de
Haute-Provence Pays de Banon,




Jacques DEPIEDS